

12 Sports

Football/Match aller du Tour préliminaire de la Ligue africaine des champions, Rail Club Kadiogo-CF Mounana : 1-0, samedi dernier

L'acte I aux Faucons

MIKOLO-MIKOLO

Ouagadougou/Burkina Faso

RAIL Club Kadiogo (RCK) de Ouagadougou (Burkina Faso) s'est offert, samedi dernier au « stade du 4-Août », la première manche du tour préliminaire de la Ligue africaine des champions de football. Sans être vraiment impressionnant au plan de la percussion offensive animée souvent par Kone Adama, RCK a eu raison du club gabonais de CF Mounana.

Les Faucons, enthousiastes, ne devront cependant leur salut que grâce à une malheureuse main évidente dans la surface de vérité de Kaboré, décroché pour soutenir ses partenaires de la défense, mis en difficulté lors d'une balle de coup de pied de coin exécuté par Ouedan. Et c'est Hermann Sawadogo qui, face à Bitseki Moto, donne espoir aux fans du club « orange et noir » : 1-0 (22e).

Si dame Chance n'avait pas tourné le dos à une équipe mounanaise éprouvant de sérieux soucis d'efficacité localement depuis le début de la saison sportive actuelle, le club gabonais aurait été le premier à ouvrir le score par Kaboré Omar. Hélas, ce dernier, au lieu de croiser son ballon de tête hérité du centre d'Allogho Mba, préférera une tête piquée que le portier et capitaine Savadogo Babayouré dévie en corner (15e).

La guigne fait d'autres malheureux par la suite: d'abord lorsque l'infortuné Kaboré, alimenté idéalement par Atchabao, perd sa lucidité face au gardien de but Savadogo (28e). Puis quand Dorian Nono Allen,

seul dans le petit rectangle de vérité adverse, est incapable de convertir en but une balle de coup franc direct que lui offre Ngouan Konan (45+1).

Absorbés quasiment en milieu de terrain où Massamba et Mboudou sont mis en minorité par Mohammed et autres Sawadogo, les Mounanais se font remonter les bretelles au repos par leur entraîneur « Nos adversaires sont présents en milieu de terrain où nous nageons. Nous ne devons pas nous affoler même si nous sommes menés au score. Au lieu de faire une tête d'enterrement, nous devons jouer simple et convertir nos occasions de but », martèle Kevin Ibinga.

Hélas, une fois de plus, le manque de compétition dans les jambes de ses poulains se fait sentir à travers leurs réactions amorphes dans la conquête du ballon. Et les locaux, athlétiques, déterminés et volontaires, donnent de la migraine à l'encadrement technique de CF Mounana.

Celui-ci, en intégrant Ameka Autchanga et Kodi Milambo, pense trouver la clé de la réussite de son groupe, sans rythme. Il n'en est rien, puisque le passage du 4-4-2 au 4-3-3 est quasiment défaillant. D'ailleurs, il occasionne plus de soucis à Bitseki, qui est obligé de se mettre en évidence pour repousser les vellétés offensives adverses. Notamment le nez à nez avec Sylla Amani (62e) dont le groupe, combatif et solidaire dans son traditionnel 4-3-3 tout au long de la partie, propose un contenu et un état d'esprit consistants pour remporter cet acte I.



Une phase du jeu du match RCK-Mounana : le portier des Faucons, Savadogo Babayouré, captant le cuir.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAA/CM

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

BP : 37/45 - LIBREVILLE
TÉL : 01.79.53.76 - 01.79.53.77

N° 0008/MEPPDD/SG/DGI



COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

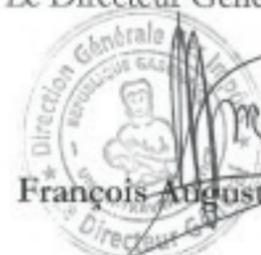
Le Directeur Général des Impôts rappelle aux contribuables assujettis à la TVA qu'en vue de sécuriser les opérations relatives aux remboursements des crédits de TVA dus aux entreprises et organismes internationaux, les pouvoirs publics ont ouvert un compte domicilié à la Direction Nationale de la BEAC Libreville.

Par conséquent, tous les paiements par virement de la TVA liquidée doivent désormais être effectués sur ledit compte, intitulé « Trésor Gabonais - Recettes TVA », numéro 50 311101 0 50 35 00000.

En revanche, les paiements par chèques, espèces et par précomptes effectués dans le réseau comptable doivent être reversés par les comptables publics sur le compte centralisateur Recette TVA à la BEAC.

Fait à Libreville, le 01 FEV. 2018

Le Directeur Général des Impôts



François Auguste AKOMEZOGHO

Fiche technique

Compétition : Match aller du Tour préliminaire de la Ligue africaine des champions

Lieu : « stade du 4 Août » de Ouagadougou

Commissaire de match : Oumar Diop (Sénégal)

Arbitre : Cecil Amatey Fleischer (Ghana), assisté de ses compatriotes David Nelson Agyin et Ibrahim Adams Badiu.

Nombre de spectateurs : non communiqué

Terrain : tracé

Pelouse : tondue

Temps : chaud

But : Hermann Sawadogo (22e, sur penalty) pour le RCK

Avertissements : Ky Mohammed (43e) de Rail Club Kadiogo, et Allen Dorian Nono (31e), Ruffin Ngouan Konan (58e) de CF Mounana.

Les équipes :

Rail Club Kadiogo : S. Babayoure (cap), C.B Rachid, S. Sourwema, C. Moumouni, A. Koughindiga, T. Elysée, K. Mohammed (D. Mikahilou, 71e), H. Sawadogo (J. Jeremiah, 77e), S. Amoto (S. Amani, 58e), A. Ouedan, K. Adama. **Entr.** : Adama Simporé.

CF Mounana : Y. S. Bitseki Moto (cap), R. Ngouan Konan, R.F Bamba, C. Bourama, D. Nkoume Kemba, D. Massamba, K. Mboudou, A. D. Nono (L. Ameka Autchanga, 65e), R. M. Allogho Mba, A. Atchabao (I. Kodi Milambo, 75e), O. Kabore. **Entr.** : Kevin Ibinga.